

PROJET ÉDUCATIF

École Saint-Vincent



RESPECT-PLAISIR-COLLABORATION-ENGAGEMENT

2023-2027

Table des matières

1. BUT ET DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF	3
2. CONTENU DU PROJET ÉDUCATIF	3
3. DÉMARCHE COLLABORATIVE ET CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF	4
4. MISSION, VISION ET VALEURS.....	6
4.1. NOTRE MISSION	6
4.2. NOTRE VISION.....	7
4.3. NOS VALEURS	7
5. CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT	7
5.1. ENVIRONNEMENT EXTERNE.....	7
5.1.1. <i>Population et territoire</i>	7
5.1.2. <i>L'école et sa communauté</i>	8
5.2. ENVIRONNEMENT INTERNE	8
5.2.1. <i>Portrait de la réussite des élèves</i>	8
5.2.2. <i>L'établissement et les services offerts</i>	9
6. ZONES DE VULNÉRABILITÉ ET ZONES DE FORCE	10
7. COHÉRENCE AVEC LE PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE	10
8. ENJEUX, ORIENTATIONS, OBJECTIFS, INDICATEURS ET CIBLES PROPRES À L'ÉTABLISSEMENT	10
9. PLAN D'ACTION	15

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement des orientations, des priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative : les élèves, les parents et le personnel de l'établissement ainsi que les membres de la communauté et du centre de services scolaire.

Le projet éducatif s'inscrit donc dans une démarche favorisant la synergie et la cohérence entre tous les paliers du système éducatif (le ministère de l'Éducation, les centres de services scolaires et les établissements d'enseignement), dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun.

2. Contenu du projet éducatif

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit remplir les conditions qui suivent :

- Présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - La description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il doit faire face, notamment en matière de réussite éducative et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
 - Les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite éducative;
 - Les cibles qui doivent être atteintes au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles;
 - La périodicité de l'évaluation du projet éducatif, déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire;
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)¹;
- Couvrir une période qui s'harmonise avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre en ce qui a trait à la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le ministère [...] (LIP, article 459.3);
- Assurer une cohérence par rapport au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

¹ Seulement pour les écoles et selon les exigences législatives en vigueur

- Dans l'analyse du contexte, notamment des résultats obtenus par l'établissement d'enseignement au regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, la pertinence d'une intégration de ces orientations et de ces objectifs dans le projet éducatif doit être évaluée. Dans le respect du principe de subsidiarité, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible, qui peut alors être différente de celle établie par le centre de services scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui figurent dans le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

3. Démarche collaborative et consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

La démarche d'élaboration du projet éducatif 2023-2027 a été réalisée principalement en 4 étapes telles que présentées à la figure suivante :

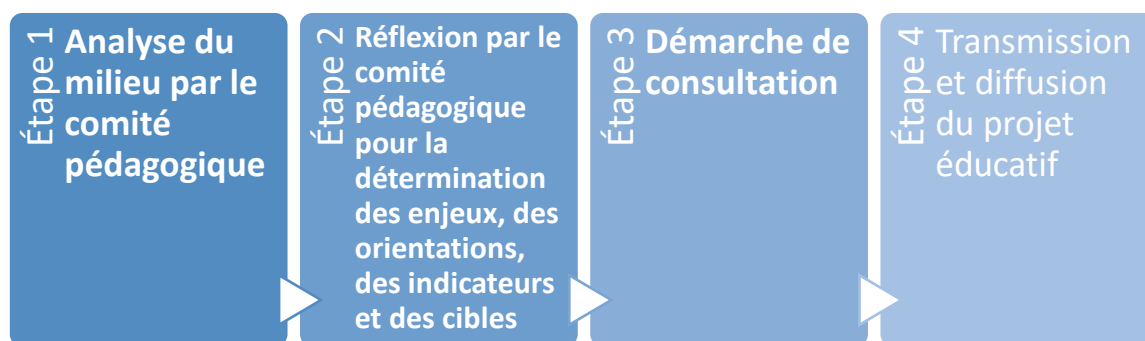


Figure 1 - Étapes de la démarche d'élaboration du projet éducatif 2023-2027

Le projet éducatif doit émerger du milieu, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire.²

Planification détaillée de la démarche (Échéancier) - École Saint-Vincent

Date	Actions à réaliser	Responsable	Informations complémentaires
21 décembre 2022	Rencontre du comité projet éducatif afin d'établir la démarche de révision et planification	La direction et le comité projet éducatif	Présentation à la rencontre du personnel de janvier.
11 janvier 2023	Définir les trois enjeux temporaires en lien avec l'apprentissage et la réussite de nos élèves selon LUMIX (CSSDHR)	La direction	Compléter le tableau EXCEL du CSSDHR avant le 11 janvier.
11 janvier 2023 Réunion du personnel	Présentation de la planification pour l'élaboration du projet éducatif	La direction et le comité projet éducatif	

² LIP, article 74

30 janvier 2023 (JP) AM Rencontre de toute l'équipe	Ateliers rotatifs sur les différents éléments qui constituent le projet éducatif	La direction et le comité projet éducatif	Planifier la rencontre + collation
7 février 2023 Réunion du personnel	Présenter les résultats de l'activité du 30 janvier	La direction	
16 février 2023 Conseil d'établissement	Présenter les résultats de l'activité du 30 janvier	La direction	
Début mars 2023	Rencontre du comité projet éducatif afin d'analyser les résultats et amorcer la vision	La direction et comité projet éducatif	Rédaction de la vision, mission et valeurs et amorce des enjeux et orientations ciblées
24 mars 2023 (PM) Rencontre de toute l'équipe	Présentation de la vision et d'un premier jet du projet éducatif	La direction et le comité projet éducatif	Récolter les rétroactions de l'ensemble de l'équipe sur le travail accompli
4 avril 2023 Réunion du personnel	Retour sur l'activité du 24 mars	La direction	Présentation et revalidation des ajustements effectués en fonction des dernières rétroactions
Début avril 2023	Rencontre du comité projet éducatif afin d'établir les cibles et indicateurs	La direction et comité projet éducatif	
27 avril 2023 Conseil d'établissement	Selon l'avancée des travaux	La direction	
28 avril 2023 Journée pédagogique	Selon l'avancée des travaux		
Début mai 2023	Rencontre du comité projet éducatif afin d'analyser l'ensemble de ce qui fut accompli	La direction et comité projet éducatif	Validation de la vision, mission, valeurs, enjeux prioritaires, orientations et objectifs; Données de départ et cibles et moyens d'action
Mi-mai 2023 Réunion du personnel	Selon l'avancée des travaux	La direction en collaboration avec les membres du comité	Dernière consultation officielle du projet éducatif pour l'ensemble des membres du personnel
25 mai 2023 Conseil d'établissement	Présentation du projet éducatif (pour ajustements)	La direction	
30 mai 2023 Réunion du personnel	Revalidation (si changements apportés)	La direction	Présentation de produit final incluant les moyens d'actions Adoption par l'ensemble des membres.
Au plus tard en décembre 2023 Conseil d'établissement	Approbation du Projet éducatif 2023-2027	La direction	

Tableau 1 - Calendrier des travaux du comité pédagogique et des consultations effectuées

La gestion collaborative repose sur le travail d'équipe. «Se concerter, c'est mettre en action, de façon concrète, la collaboration³.» La concertation vise la recherche d'un consensus dans la détermination des orientations, des priorités d'action et des résultats attendus du projet éducatif. Conformément à la LIP, chacune de ces étapes s'effectue en concertation avec les différents acteurs intéressés par l'établissement et la réussite éducative. À cette fin, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des membres du personnel de l'établissement et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire⁴. Cette collaboration s'appuie également sur la prise en compte, incontournable, des services de garde offerts. Pour ce faire, à chacune des étapes de la démarche d'élaboration du projet éducatif, de sa mise en œuvre et de son suivi, le service de garde fait partie intégrante des réflexions et des décisions concertées au sein de l'équipe-école.

Le tableau suivant présente les liens entre l'ancien projet éducatif 2019-2022 et le projet éducatif 2023-2027.

Tableau 2 - Liens entre l'ancien projet éducatif 2019-2022 et le projet éducatif 2023-2027

Orientations du projet éducatif 2019-2022	Orientations du projet éducatif 2023-2027
Favoriser la mise en œuvre de pratiques probantes pour la réussite éducative et pédagogique de tous.	Favoriser la mise en œuvre de pratiques reconnues efficaces pour la réussite éducative de tous.
Offrir un milieu inclusif et stimulant propice à l'engagement et au bien-être de tous.	Développer une culture propice à l'exploration de l'apprentissage en profondeur et/ou favorisant l'innovation pédagogique (faire autrement) afin d'offrir aux élèves des expériences d'apprentissage significatives dans un environnement sécurisant pour qu'ils se sentent en sécurité de s'essayer, autant pour les élèves que les membres du personnel.
Accroître les liens entre notre école, la famille et la communauté pour soutenir le développement de l'enfant.	<u>Fusionné avec les deux premières orientations.</u>

4. Mission, vision et valeurs

4.1. Notre mission

La mission de l'établissement est définie par la Loi sur l'instruction publique.⁵

- Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'**instruire**, de **socialiser** et de **qualifier** les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.
- Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif.

³ Claude LARIVIÈRE (2001). « Les réseaux intégrés de services : fondements, définitions et modes d'organisation », dans *Guide pour soutenir le partenariat : entente CLSC-centres jeunesse*, Québec, Comité conjoint CLSC-centres jeunesse, p. 38.

⁴ LIP, articles 74 et 109

⁵ LIP, article 36

4.2. Notre vision

L'école St-Vincent s'est donné la mission de préparer ses élèves aux attentes de demain en leur offrant les outils nécessaires pour devenir des citoyens créatifs, des leaders coopératifs ouverts sur le monde et soucieux de forger leur caractère en développant leur autonomie et en se responsabilisant. Les élèves peuvent compter sur un encadrement bienveillant laissant place à l'ouverture et à l'écoute pour qu'ils puissent s'exprimer et s'épanouir.

4.3. Nos valeurs

Respect

Plaisir

Collaboration

Engagement

5. Contexte dans lequel évolue l'établissement d'enseignement⁶

5.1. Environnement externe

Nous croyons que la réussite éducative est le résultat d'un travail d'équipe de la part de tout le personnel qui gravite autour de l'élève. C'est pourquoi nous tissons des liens forts, non seulement avec nos élèves, mais également avec les familles et la communauté. Ces partenariats permettent aux élèves de s'épanouir autant au niveau social qu'académique. Nous souhaitons, par des apprentissages novateurs et enrichissants, former des citoyens créatifs et engagés dans leur communauté.

L'élève est toujours au cœur de nos priorités, de nos décisions et de nos actions. Notre milieu unique permet à chaque élève de cheminer à son rythme, tout en bénéficiant d'un encadrement bienveillant et de l'accompagnement nécessaire pour lui permettre de développer sa disposition d'apprenant par une étroite collaboration école-famille.

5.1.1. *Population et territoire*

Située au cœur de la municipalité de Saint-Césaire, qui compte près de 6000 habitants, l'école Saint-Vincent bénéficie de l'implication des parents ainsi que de la communauté qui en font un milieu stimulant et rassembleur pour nos jeunes.

Il est opportun de maintenir, et même d'augmenter, ces partenariats positifs afin que l'école rayonne davantage sur sa communauté. Nous souhaitons créer de nouveaux liens en publicisant les projets vécus en classe et en permettant aux parents de s'engager davantage dans la vie de l'école.

⁶ LIP, articles 37, 74, 97.1 et 109

5.1.2. *L'école et sa communauté*

Dans les deux dernières années, une nouvelle collaboration fut établie avec la municipalité afin d'offrir aux élèves des activités parascolaires sportives et culturelles variées après les heures de classe. Ce nouveau partenariat a répondu à une demande très grande des parents d'offrir des activités aux jeunes après l'école. Il est donc important de le poursuivre. Avec l'implantation de la maternelle 4 ans au sein de notre milieu, nous souhaitons développer également de nouveaux partenariats afin d'améliorer la transition et ainsi favoriser le travail de collaboration avec les CPE et/ou les acteurs de la petite enfance.

Comme notre indice de milieu socio-économique est de niveau 7 (milieu défavorisé), notre école mise sur un accompagnement bienveillant afin de favoriser la réussite et le développement de tous. C'est pourquoi nous travaillons en étroite collaboration avec différents organismes qui offrent un soutien particulier aux familles pour les repas, les vêtements, l'aide aux devoirs et les collations. Ce soutien est précieux. D'autres moyens pourront être développés pour soutenir les familles, selon les besoins émergents, dans l'actualisation du plein potentiel de leur enfant.

5.2. **Environnement interne**

Fréquenter l'école Saint-Vincent, c'est faire partie d'une grande famille, d'un village, d'une communauté éducative inclusive! L'équipe-école travaille très fort pour développer une vision pédagogique novatrice, efficace et pertinente pour les apprenants d'aujourd'hui. En plus d'inspirer et de cultiver le plaisir d'apprendre, nous recherchons constamment à améliorer nos pratiques au quotidien en développant le courage d'innover pour transformer l'éducation afin qu'elle soit remplie de sens pour les élèves qui nous sont confiés.

5.2.1. *Portrait de la réussite des élèves*

Selon un sondage effectué auprès de notre clientèle de la 3e à la 6e année, les élèves de l'école St-Vincent sont à 90% heureux dans leur milieu et se sentent en sécurité grâce à la présence d'adultes significatifs autour d'eux. Ils peuvent utiliser différents mécanismes pour faire part de leurs préoccupations et ainsi être soutenus dans leurs difficultés. Lors de la rencontre du comité d'élèves, il fut mentionné que les élèves désirent être davantage impliqués dans leur école où l'activité physique est mise à l'avant-plan grâce à Force 4 et où l'environnement d'apprentissage favorise le développement académique, social et physique. Un regard sera porté sur le développement de leur autonomie, de leur sens de l'organisation et de leur engagement afin de maximiser leur sentiment d'efficacité personnel.

Concernant la réussite des élèves, un travail important fut effectué dans les dernières années au niveau de l'harmonisation des pratiques et au niveau de la compétence en lecture et cela transparaît dans les taux de réussite de cette compétence. Il demeure que nous avons des préoccupations au niveau de l'écriture et en raisonnement mathématique. Une amélioration des compétences de nos élèves à ce niveau est souhaitée. La poursuite de la mise en œuvre de pratique reconnue efficace selon la recherche nous permettra certainement de faire progresser nos élèves. Il est également important de mentionner que l'évaluation est aussi au cœur de nos discussions et préoccupations.

De plus, nous constatons un nombre élevé de plans d'intervention effectués dans notre milieu. La coordination des différents acteurs œuvrant auprès des élèves demeure un enjeu. Afin de mieux répondre aux besoins grandissants de nos élèves, nous désirons ainsi améliorer l'efficacité de l'organisation des

services et développer une culture propice à l’exploration de l’apprentissage en profondeur ou favorisant l’innovation pédagogique (faire autrement) afin de maximiser notre impact autant au niveau des pratiques pédagogiques que sur le développement des compétences socio-émotionnelles des élèves. Nous constatons que l’implantation de l’enseignement du cerveau (fonctions exécutives) et que l’apprentissage en profondeur offrant des expériences d’apprentissage signifiantes amènent de beaux progrès chez nos élèves. C’est à poursuivre!

5.2.2. L’établissement et les services offerts

Le personnel de l’école St-Vincent est une équipe dynamique et engagée dans la réussite des élèves. Nous pouvons compter sur une direction d’école, une direction adjointe, une secrétaire à temps plein et une secrétaire à mi-temps, un concierge, deux ouvriers d’entretien, 28 titulaires de classe, 4 enseignants (allègements), 9 spécialistes (arts, éducation physique, anglais), 3 orthopédagogues, 8 techniciennes en éducation spécialisée, une psychoéducatrice et 1 agent de réadaptation et une orthophoniste. Ces employés peuvent être à temps plein ou à temps partiel. Quant au service de garde, le technicien coordonne le travail de 9 éducatrices et 2 surveillantes d’élèves passionnées par les projets.

L’école accueille deux classes d’adaptation scolaire CDAC (classe de développement affectif et comportemental) et nous avons développé et coconstruit un service Nurture (l’Entracte) pour les élèves du régulier ayant des besoins particuliers et complexes. Notre milieu comprend donc 2 classes de maternelles 4 ans, 5 classes de maternelles 5 ans, 19 classes du primaire et 2 classes d’adaptation scolaire. En 2023-2024, l’école St-Vincent prend soin de 536 élèves de la maternelle 4 ans à la 6^e année et 14 enfants fréquentent le programme passe-partout. Le service de garde Les Fantastiques compte près de 200 inscrits soit près de 37% de notre clientèle.

Une grande stabilité est observée au niveau du personnel scolaire, mais de nombreux départs à la retraite (dans la dernière année et dans celles à venir) augmenteront la venue de nouveaux membres du personnel. Ceux-ci pourront toutefois compter sur un comité d’insertion professionnelle, d’enseignant(e)s de proximité et d’une mentore pour personnaliser leur accompagnement et ainsi faciliter leur insertion professionnelle dans notre environnement. Les membres du personnel de l’école St-Vincent ont à cœur leur développement professionnel dans une optique d’amélioration continue. Ce développement se fait dans un esprit de collaboration sous forme de communautés d’apprentissage, de co-développement et d’ateliers de formation où l’innovation et la créativité se démarquent.

Tableau 3 - L’établissement en quelques chiffres

L’établissement en quelques chiffres	Présoilaire	Primaire	SÉDG	Total
Nombre d’élèves	112	424	200	536
Nombre d’enseignants	7	21		28
Nombre de membres du personnel de soutien	2	8 * incluant l’adaptation scolaire	11	21
Nombre de membres du personnel professionnel	6* incluant enseignantes orthopédagogue			6
Indice de défavorisation (IMSE)	7			
État budgétaire au 30 juin (équilibre, surplus ou déficit)	En équilibre			

6. Zones de vulnérabilité et zones de force

À la suite de l'analyse des résultats obtenus par les sondages réalisés auprès des élèves, des parents et des membres du personnel et à la suite de l'analyse des données concernant la réussite des élèves, le comité pédagogique a établi des zones de force et des zones de vulnérabilité afin de pouvoir bien cerner les objectifs du *projet éducatif 2023-2027*. Le tableau suivant présente les zones de force et de vulnérabilité relevées.

Tableau 4 - Zones de force et zones de vulnérabilité de l'établissement

Zones de force	Zones de vulnérabilité
• Stabilité du personnel; • Innovations pédagogiques; Faire autrement; • Fonctions exécutives; • Apprentissage en profondeur; • Pratiques pédago-numérique; • La rétroaction au service de l'apprentissage; • Complémentarité des interventions, travaille en compétences conjuguées et en collaboration.	• Le développement et la maîtrise des compétences en écriture; • Le développement et la maîtrise des compétences en raisonnement mathématique; • Le développement et la maîtrise des compétences socio-émotionnelles; • L'harmonisation des pratiques évaluatives; • L'équilibre entre les pratiques préventives et curatives.

L'analyse du milieu a permis de déterminer des zones de force et des zones de vulnérabilité. Ces dernières ont permis au comité pédagogique de mettre en évidence les enjeux de la réussite éducative au printemps 2023 en prévision de la rédaction du projet éducatif 2023-2024.

7. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

Le comité pédagogique s'est assuré de s'approprier les orientations et les objectifs du *plan d'engagement vers la réussite 2023-2027* du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières.

Dans le projet éducatif 2023-2027 de l'école St-Vincent, il est possible de reconnaître 2 des orientations du *plan d'engagement vers la réussite 2023-2027* du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières.

8. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Une **orientation** permet à un établissement d'enseignement d'affirmer les intentions qui marqueront la réalisation de sa mission. Elle traduit ses priorités. Elle est rattachée à un enjeu et présente généralement les caractéristiques suivantes :

- Elle est introduite par un seul verbe d'action;
- Elle véhicule une idée maîtresse;
- Elle est claire et concise.

Un **objectif** constitue un engagement prioritaire de l'établissement d'enseignement pour la période couverte par le projet éducatif. Il énonce les changements précis et mesurables que l'établissement d'enseignement souhaite effectuer. Il est formulé sous forme de résultats perceptibles et significatifs pour les élèves, jeunes et adultes, et constitue la base de la reddition de comptes. Il présente généralement les caractéristiques suivantes :

- Il est introduit par un seul verbe d'action;
- Il véhicule une seule idée;
- Il précise la population étudiante ciblée;
- Il rend explicites les résultats visés.

Une **cible** est associée à un indicateur et désigne le résultat visé compte tenu de l'objectif. Elle est précise et normalement quantifiable, mais on peut fixer une cible qualitative lorsque la mesure s'avère inapplicable ou inappropriée. Il peut être justifié de déterminer des cibles intermédiaires pour certains objectifs en vue d'effectuer un meilleur suivi durant la période couverte par le projet éducatif.

Orientations	Objectifs	Indicateurs	Cibles
--------------	-----------	-------------	--------

Enjeu : Les apprentissages des élèves et du personnel (PEVR); Accroître la réussite des élèves (école).

Faire de la réussite de nos élèves une fierté pour tous (PEVR);

Favoriser la mise en œuvre de pratiques pédagogiques reconnues efficaces pour la réussite éducative de tous.

Augmenter le taux de réussite des élèves en écriture (français) et en raisonner (mathématiques) en 6^e année.

- Le taux de réussite en écriture et en raisonner en 6^e année.

Données de départ :

Résultats 22-23 (Mozaïk-juin 2023)

Taux de réussite en écriture 6^e année- EXAMEN/ÉPREUVE

Augmenter le % d’élève qui atteignent le taux de réussite (seuil de réussite du MÉQ 60%) autant à l’examen/épreuve de fin de cycle qu’au résultat final.

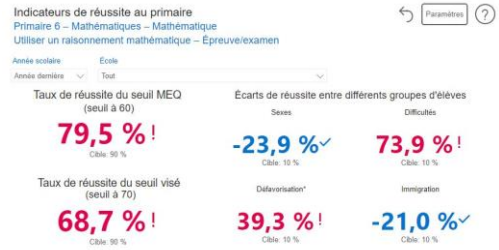
Augmenter le % d’élève qui atteignent le taux de réussite (seuil visé de 70%) autant à l’examen/épreuve de fin de cycle qu’au résultat final.



Taux de réussite en écriture 6^e année- RÉSULTAT FINAL



Taux de réussite en raisonnement mathématique 6^e année- ÉPREUVE/EXAMEN



Taux de réussite en **raisonnement** **mathématique** 6^e année-RÉSULTAT FINAL



Maximiser l'efficacité des services éducatifs et des ressources mises à la disposition des élèves.

La réussite des élèves ayant un plan d'intervention.

Données de départ : Résultats 22-23 disciplinaires au sommaire (français et maths) pour chaque niveau des élèves ayant un PI (Mozaïk-juin 2023)

Réduire le % d'élèves en situation critique dans chacun des niveaux scolaires autant en français qu'en mathématiques.

	Français-ÉLÈVE AVEC PI		Math-ÉLÈVE AVEC PI	
1 ^{re} année (11 élèves avec PI)	63.6% (critique); 9.1% (à risque); 27.3% (sans risque)		36.4% (critique); 18.2% (à risque); 45.5% (sans risque)	
2 ^e année (13 élèves avec PI)	38.5% (critique); 30.8% (à risque); 30.8% (sans risque)		38.5% (critique); 7.7% (à risque); 53.8% (sans risque)	
3 ^e année (9 élèves avec PI)	0% (critique); 22.2% (à risque); 77.8% (sans risque)		0% (critique); 66.7% (à risque); 33.3% (sans risque)	
4 ^e année (21 élèves avec PI)	14.3% (critique); 23.8% (à risque); 61.9% (sans risque)		23.8% (critique); 28.6% (à risque); 47.6% (sans risque)	
5 ^e année (27 élèves avec PI)	37% (critique); 33.3% (à risque); 29.6% (sans risque)		37% (critique); 11.1% (à risque); 51.9% (sans risque)	
6 ^e année (23 élèves avec PI)	30.4% (critique); 56.5% (à risque); 13% (sans risque)		69.6% (critique); 13% (à risque); 17.4% (sans risque)	
TOTAL : 104 élèves avec PI	30.8% (critique); 32.7% (à risque); 36.5% (sans risque)		38.5% (critique); 20.2% (à risque); 41.3% (sans risque)	
Critique (0-59%); À risque (60-69%); Sans risque (70% et +)				

Orientations	Objectifs	Indicateurs	Cibles
Enjeu : Le bien-être des élèves et du personnel (PEVR); Le développement d'une culture d'impact autant au niveau des pratiques pédagogiques que sur le développement des compétences socio-émotionnelles des élèves, pour le bien-être de tous (école).			
Assurer aux élèves et au personnel un milieu sain, sécuritaire, inclusif, stimulant et bienveillant (PEVR); Développer une culture propice à l'exploration de l'apprentissage en profondeur et/ou favorisant l'innovation pédagogique (faire autrement) afin d'offrir aux élèves des expériences d'apprentissage significatives dans un environnement sécurisant pour qu'ils se sentent en sécurité de s'essayer, autant pour les élèves que les membres du personnel.	Multiplier les occasions et les activités d'exploration authentiques, pertinentes et significatives pour les élèves afin de favoriser l'apprentissage et l'engagement des élèves à explorer et résoudre des problèmes authentiques.	- Le nombre de pratiques collaboratives mise en œuvre chaque année - Le nombre d'occasions/explorations d'expériences d'apprentissage authentiques (apprentissage en profondeur) vécu chaque année <u>Données de départ</u> : Absentes	Être en mesure d'associer une pratique collaborative à chacun des 6 C de l'apprentissage en profondeur (Communication, Caractère, Citoyenneté, Collaboration, Créativité, Esprit critique) - minimum 6 par année pour la création d'un référentiel de pratiques efficaces favorisant le bien-être de tous.
	Accroître la mise en pratique des compétences sociales et émotionnelles afin d'outiller et de responsabiliser les élèves face à leur bien-être scolaire	- SOI -Vert, jaune, orange et rouge (Mozaïk portail) <u>Données de départ</u> : Absentes; nouvel outil de compilation.	Avoir le plus petit % de rouge et d'orange et/ou diminuer le % de rouge et d'orange chaque année.

Projet éducatif – PLAN D’ACTION 2023-2027

Dans le cadre de la gestion axée sur les résultats, l’établissement d’enseignement a élaboré un projet éducatif qui comprend des enjeux, des orientations, des objectifs, des indicateurs et des cibles. Il a communiqué ce projet à la communauté éducative et à la population. Cet exercice terminé, l’établissement d’enseignement peut se doter d’un plan d’action.

Dans ce plan d’action, l’établissement d’enseignement détermine, pour chacune des actions choisies, les groupes visés, les responsables de l’action, les modalités de sa mise en œuvre, les ressources qui y seront consacrées et le mode d’évaluation. Le plan d’action permet de suivre la mise en œuvre des actions. Il constitue une occasion pour les acteurs concernés de collaborer à l’atteinte d’un but commun.

Le présent outil vise à soutenir l’équipe-école ou l’équipe-centre dans l’élaboration de son plan d’action.

Il est à noter que si un moyen pour la réalisation d’une action ne donne pas les résultats attendus, la direction de l’établissement peut, en accord avec l’équipe des enseignants, apporter en cours de route les changements qu’elle juge nécessaires avec son équipe-école.

Rappel : Comme mentionné à l’article 96.13 de la Loi sur l’instruction publique, la direction d’établissement informe régulièrement le conseil d’établissement des propositions qu’elle approuve en vertu des articles 96.15 et 110.12.

PROJET ÉDUCATIF										PEVR	
Orientation	Favoriser la mise en oeuvre de pratiques pédagogiques reconnues efficaces pour la réussite éducative de tous.									Orientation ou objectif	Faire de la réussite de nos élèves une fierté pour tous.
Objectif	Augmenter le taux de réussite des élèves en écriture (français) et en raisonner (mathématiques) en 6 ^e année.	INDICATEUR(S)	Valeur de départ	Année de référence	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025- 2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028	Indicateurs et cibles	2023
		Taux de réussite en écriture en 6 ^e année	<u>Épreuve/Examen</u> 81.9% (taux de réussite du MEQ à 60%) 62.7% (taux de réussite du seuil visé à 70%) <u>Résultat final</u> 71.1% (taux de réussite du MÉQ à 60%) 57.8% (taux de réussite de seuil visé à 70%)	Juin 2023	↑	↑	↑	↑	↑		
		Taux de réussite en raisonner en 6 ^e année	<u>Épreuve/Examen</u> 79.5% (taux de réussite du MEQ à 60%) 68.7% (taux de réussite du seuil visé à 70%) <u>Résultat final</u> 78.3% (taux de réussite du MEQ à 60%) 68.7% (taux de réussite du seuil visé à 70%)	Juin 2023	↑	↑	↑	↑	↑		

PROJET ÉDUCATIF										PEVR	
Orientation	Favoriser la mise en oeuvre de pratiques pédagogiques reconnues efficaces pour la réussite éducative de tous.									Orientation ou objectif	Faire de la réussite de nos

												élèves une fierté pour tous.	
Objectif	Maximiser l'efficacité des services éducatifs et des ressources mises à la disposition des élèves.	INDICATEUR(S)	Valeur de départ			Année de référence	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028	Indicateurs et cibles	2023
		La réussite des élèves ayant un plan d'intervention.		Français-ÉLÈVE AVEC PI	Math-ÉLÈVE AVEC PI	Juin 2023	↓ le % d'élèves en situation critique dans chacun des niveaux scolaires	↓ le % d'élèves en situation critique dans chacun des niveaux scolaires	↓ le % d'élèves en situation critique dans chacun des niveaux scolaires	↓ le % d'élèves en situation critique dans chacun des niveaux scolaires	↓ le % d'élèves en situation critique dans chacun des niveaux scolaires		
			1 ^{re} année (11 élèves avec PI)	63.6% (critique); 9.1% (à risque); 27.3% (sans risque)	36.4% (critique); 18.2% (à risque); 45.5% (sans risque)								
			2 ^e année (13 élèves avec PI)	38.5% (critique); 30.8% (à risque); 30.8% (sans risque)	38.5% (critique); 7.7% (à risque); 53.8% (sans risque)								
			3 ^e année (9 élèves avec PI)	0% (critique); 22.2% (à risque); 77.8% (sans risque)	0% (critique); 66.7% (à risque); 33.3% (sans risque)								
			4 ^e année (21 élèves avec PI)	14.3% (critique); 23.8% (à risque); 61.9% (sans risque)	23.8% (critique); 28.6% (à risque); 47.6% (sans risque)								
			5 ^e année (27 élèves avec PI)	37% (critique); 33.3% (à risque); 29.6% (sans risque)	37% (critique); 11.1% (à risque); 51.9% (sans risque)								
			6 ^e année (23 élèves avec PI)	30.4% (critique); 56.5% (à risque); 13% (sans risque)	39.6% (critique); 13% (à risque); 17.4% (sans risque)								
			TOTAL : 104 élèves avec PI	30.8% (critique); 32.7% (à risque); 36.5% (sans risque)	38.5% (critique); 20.2% (à risque); 41.3% (sans risque)								
				Critique (0-59%); À risque (60-69%); Sans risque (70% et +)									

MISE EN ŒUVRE DU PROJET ÉDUCATIF – PLAN D’ACTION 2023-2024										
ACTION	Groupe d'élèves visés	Responsable	Mise en œuvre de l'action			Ressources			Mode d'évaluation	Mécanisme de suivi* (Dates ou étapes)
			Durée	Fréquence	Lieu	Financières	Humaines	Matérielles		
Action n°1 Tenir compte des adaptations et/ou modifications à appliquer et non pas uniquement du nombre de PI pour la formation des groupes.	Tous	Direction Orthopédagogue		1x	Formation des groupes en fin d'année				Portrait des besoins des élèves	Portrait de classe (oct-nov et avril-mai) de chaque année Comité d'aide (nombre par groupe) Nombre d'élèves par groupe ayant suivi (orthophonie, orthopédagogie, TES, psychoéducation)
Action n°2 Poursuivre les projets de décroïsonnement	Tous	Titulaire Orthopédagogue	En continu durant l'année scolaire		Classes	Libération pour concertation/planification			Impact sur la progression des résultats des élèves	Portrait de classe (oct-nov et avril-mai) de chaque année Bulletins (3)-progression des élèves



diversifiés selon les besoins des niveaux.									Engagement des élèves
Action n°3 Création d'un continuum au niveau du code de correction d'un niveau à l'autre.	Tous, mais priorisation 2 ^e et 3 ^e cycle	Titulaire Orthopédagogue CP Direction	2-3 rencontres en sous-comité pédagogique		Salle de conférence	Libération + implication CP collaborateur		Achat de matériel si nécessaire	Continuum créé, diffusé et utilisé Satisfaction du personnel quant à l'utilisation du continuum.
Action n°4 Révision/actualisation des normes et modalités d'évaluations-Créer des profils de sortie pour chaque niveau.	Tous Priorisation 1-3 ^e cycle 2- 2 ^e cycle 3-1 ^{er} cycle 4-présco	Titulaire Orthopédagogue TEAM LEAD CP Direction		2-3 rencontres en sous-comité pédagogique	Salle de conférence	Libération + implication CP collaborateur		Actualisation des normes et modalités et profils de sortie compris et adopté par tous.	
Action n°5 Mettre l'accent sur les rétroactions au service de l'apprentissage.	Projet pilote (classe de 6 ^e année)	Titulaire	En continu durant l'année scolaire		En classe	Libération-mesures école 2p/cycle		Impact sur la progression des résultats des élèves	Monitoring des résultats des élèves du groupe ciblé. Comparaison avec les autres groupes du même niveau n'utilisant pas cette pratique.
Action n°6 Poursuivre les initiatives pédago numériques et d'apprentissage en profondeur.	Avec les membres du personnel intéressés	TEAM LEAD RÉAPO Direction	En continu durant l'année scolaire; Dîner causerie; Réunion du personnel, Capsules RÉAPO; Activités thématiques.		Différents lieux dans l'école et à l'extérieur de l'école	Budget pour les activités; Libération TEAM LEAD et réapo- Mesures	Collaboration CP- apprentissage en profondeur; Réseau Franco; Réseautage teams lead 7 écoles	Participation des membres du personnel aux expériences d'apprentissage proposées.	Rétroaction des membres du personnel à la suite des expériences vécues; Taux de participation et d'implication des membres du personnel; Adhésion et utilisation du langage commun.

* ✓ Réalisée ↑ En cours ⚠ À surveiller ★ Réalisation improbable X Non amorcée



PROJET ÉDUCATIF										PEVR	
Orientation	Développer une culture propice à l’exploration de l’apprentissage en profondeur et/ou favorisant l’innovation pédagogique (faire autrement) afin d’offrir aux élèves des expériences d’apprentissage signifiantes dans un environnement sécurisant pour qu’ils se sentent en sécurité de s’essayer, autant pour les élèves que les membres du personnel.									Orientation ou objectif	Assurer aux élèves et au personnel un milieu sain, sécuritaire, inclusif, stimulant et bienveillant.
Objectif	Multiplier les occasions et les activités d’exploration authentiques, pertinentes et significatives pour les élèves afin de favoriser l’apprentissage et l’engagement des élèves à explorer et résoudre des problèmes authentiques.	INDICATEUR(S)	Valeur de départ	Année de référence	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025- 2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028	Indicateurs et cibles	2023
		Faire l’inventaire de nos pratiques collaboratives et de nos expériences d’apprentissage authentiques	Absente	Juin 2023	Être en mesure d’associer une pratique collaborative à chacun des 6C (Caractère, citoyenneté, collaboration, pensée critique, créativité et communication), donc minimum 6 pratiques	Être en mesure d’associer une pratique collaborative à chacun des 6C (Caractère, citoyenneté, collaboration, pensée critique, créativité et communication), donc minimum 6 pratiques	Être en mesure d’associer deux pratiques collaboratives à chacun des 6C (Caractère, citoyenneté, collaboration, pensée critique, créativité et communication), donc minimum 6 pratiques	Être en mesure d’associer deux pratiques collaboratives à chacun des 6C (Caractère, citoyenneté, collaboration, pensée critique, créativité et communication), donc minimum 6 pratiques	Être en mesure de se créer un répertoire de pratiques collaboratives efficaces en lien avec les 6 C (Caractère, citoyenneté, collaboration, pensée critique, créativité et communication)		

PROJET ÉDUCATIF										PEVR	
Orientation	Développer une culture propice à l’exploration de l’apprentissage en profondeur et/ou favorisant l’innovation pédagogique (faire autrement) afin d’offrir aux élèves des expériences d’apprentissage signifiantes dans un environnement sécurisant pour qu’ils se sentent en sécurité de s’essayer, autant pour les élèves que les membres du personnel.									Orientation ou objectif	Assurer aux élèves et au personnel un milieu sain, sécuritaire, inclusif, stimulant et bienveillant.
Objectif	Accroître la mise en pratique des compétences sociales et émotionnelles afin d’outiller et de responsabiliser les élèves face à leur bien-être scolaire.	INDICATEUR(S)	Valeur de départ	Année de référence	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025- 2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028	Indicateurs et cibles	2023
		SOI (verts, jaunes, oranges et rouges)- Mozaïk portail	Absente (nouvel outil de consignation)	Juin 2023	Avoir le plus petit % de rouge d’orange ou diminuer le % de rouge et d’orange chaque année.	Avoir le plus petit % de rouge d’orange ou diminuer le % de rouge et d’orange chaque année.	Avoir le plus petit % de rouge d’orange ou diminuer le % de rouge et d’orange chaque année.	Avoir le plus petit % de rouge d’orange ou diminuer le % de rouge et d’orange chaque année.	Avoir le plus petit % de rouge d’orange ou diminuer le % de rouge et d’orange chaque année.		



MISE EN ŒUVRE DU PROJET ÉDUCATIF – PLAN D’ACTION 2023-2024										
ACTION	Groupe d’élèves visés	Responsable	Mise en œuvre de l’action			Ressources			Mode d’évaluation	Mécanisme de suivi* (Dates ou étapes)
			Durée	Fréquence	Lieu	Financières	Humaines	Matérielles		
Action n°1 Explorer un des 6C et vivre une ou deux activités rassembleuses dans l’école.	Tous	TEAM LEAD Direction	En continu durant l’année scolaire		Différents lieux dans l’école et à l’extérieur de l’école	Budget pour les activités; Libération TEAM LEAD-mesures		Achat de matériel selon les besoins		
Action n°2 Implantation de la plateforme Moozoom; Ateliers dans les classes par les TES sur le développement des compétences sociales et émotionnelles.	Tous	TES Titulaire	En continu	Minimum de 3 ateliers/classe animé par les TES	Classe	Libération/remplacement des TES; Budget adhésion à la plateforme			Le nombre d’ateliers offerts par classe et l’attribution d’une cote (impact +; impact neutre; impact -)	Satisfaction des membres du personnel quant à la pertinence des ateliers offerts dans les classes et sur leur impact sur le climat ou les comportements observés; Autoévaluation des TES; Sonder les élèves
Action n°3 Poursuivre l’implantation du SCP et création du mur des célébrations (certificat coup de cœur).	Tous	L’ensemble des membres du personnel	En continu pendant l’année scolaire		Dans toutes les aires de vie	Direction-responsable du mur des célébrités			Impact sur l’adoption des comportements attendus à l’école	Diminution du nombre d’événements de violence; Analyse du SOI de façon régulière; Importance que tous les intervenants alimentent le SOI.
Action n°4 Créer collectivement des occasions de partenariat pédagogique dans l’année scolaire (inter-école).	Tous	Tous les membres du personnel	En continu durant l’année scolaire			Selon les besoins			Le nombre d’occasions de partenariat pédagogique vécu à chaque année	Diffusion des bons coups et partage de pratiques



Action n° 5 Centralisation des communications pour tous les intervenants avec le Mozaïk portail afin d’avoir des communications efficaces entre les différents intervenants et les parents autant pour le comportement que pour les apprentissages.	Tous	Tous les membres du personnel	En tout temps					L'alimentation du SOI par l'ensemble des intervenants	Suivi en portrait de classe ou en comité d’aide selon les situations; Création des protocoles automatisés au besoin, Formation et accompagnement sur l’utilisation du SOI par la CP Récit.
---	------	-------------------------------	---------------	--	--	--	--	---	--

